

# LAÏCITÉ

Les utilisateurs visionnent tous les contenus de la séquence « Laïcité » avant la séance.

## POURQUOI LA LAÏCITÉ ?



Lire le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : dans quels articles est-il question de Laïcité ?

→ Aucun

Mais voir article 10 :

*Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.*

→ Suprématie de la Loi.

Voir également la Constitution de 1958, article premier :

*La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.*

→ Affirmation de ce qu'est la laïcité :

**Toutes les croyances sont respectées**

**La religion n'est pas un facteur de discrimination devant la Loi.**

\* Bonus : qu'est-ce que la Constitution ?

*Une constitution est la loi fondamentale d'un Etat qui définit les droits et les libertés des citoyens ainsi que l'organisation et la séparation du pouvoir politique (législatif, exécutif, judiciaire). Il s'agit donc d'un texte de loi qui définit les attributions de ces trois pouvoirs et le fonctionnement des institutions.*

<http://www.politique.net/2008020403-qu-est-ce-qu-une-constitution.htm>

Texte de la constitution de 1958 :

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html>



Vous avez regardé les vidéos. Comment pouvez-vous définir la laïcité ?

→ **C'est la possibilité de croire ce que l'on veut, d'avoir la religion qu'on veut ou de ne pas croire, sans risquer la mort (vidéo 1). C'est l'affirmation de la liberté de conscience et l'égalité de traitement entre les différentes croyances. Et c'est aussi l'affirmation que la croyance, quelle qu'elle soit, n'est pas supérieure à la Loi et au bien commun (vidéo 2).**



La Laïcité ne figure pas dans la devise républicaine mais elle est affirmée dans la constitution française. Il y a un débat aujourd'hui pour savoir si elle va être ajoutée à cette devise, ou pas.

La Laïcité est souvent mal comprise :



Des exemples de cette incompréhension ? (ex : la laïcité c'est l'interdiction d'avoir une religion / c'est l'interdiction d'exprimer publiquement sa croyance religieuse...)

## APPROCHE HISTORIQUE



La France a-t-elle toujours été un état laïque ?

Avant la Révolution : Que dit D. Leschi dans la vidéo 2 ?

→ Le Roi tenait son pouvoir de Dieu

→ L'Eglise catholique réglait la vie des gens, les registres paroissiaux tenaient lieu d'état civil (naissance, mariage, décès...) : l'identité des personnes étaient assimilée à leur usage des sacrements religieux.

- Encore plus tôt : la persécution des protestants

Au XVI<sup>e</sup> siècle, il y eut 8 guerres de religions, la majorité catholique persécutant la minorité protestante. Ceci, parce que la France avait une religion d'Etat, le catholicisme, et qu'il était interdit d'en avoir une autre.

Le film « **la Reine Margot** » évoque cette époque :

[https://www.youtube.com/watch?v=EzUx\\_f5wkbQ](https://www.youtube.com/watch?v=EzUx_f5wkbQ)

Le massacre de la **Saint Barthélemy** fit des dizaines de milliers de morts en France :

<http://education.francetv.fr/matiere/temps-modernes/seconde/video/le-massacre-de-la-saint-barthelemy>

- Les interdictions et **les persécutions se poursuivent tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles**. Le protestantisme n'est reconnu qu'à partir de 1785.

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle et malgré les acquis de la Révolution de 1789, l'Etat soutient encore l'Eglise catholique, le catholicisme apparaissant comme une « religion d'Etat ». Cette situation est de plus en plus problématique, les conflits se multiplient. Enfin, **en 1905 est votée la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat**, qui affirme la neutralité de l'Etat face aux religions :

**Cette loi est toujours en vigueur.**

Article 1 : *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes (...)*

Article 2 : *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.(...)*

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000508749>



Aujourd'hui, quand une communauté religieuse veut construire une église, une mosquée, un temple bouddhiste, etc., qui paie ? (→ les communautés elles-mêmes, des dons privés... ou des Etats extérieurs : cas de certaines mosquées en France, subventionnées par des pays arabes).

- Au fil du temps, les responsables catholiques se sont familiarisés avec la laïcité républicaine et ont compris que cela ne remettait pas en cause la liberté des croyants, bien au contraire. Ils ont transmis cette vision apaisée de la laïcité aux membres de la communauté catholique (même si certains d'entre eux ont parfois des difficultés à admettre le cadre républicain). Depuis 2007, des formations à la laïcité sont proposées aux responsables musulmans, pour qu'eux aussi comprennent et transmettent ce qu'est la laïcité : <http://www.20minutes.fr/societe/1555951-20150306-formation-imams-laicite-sert-boussole-apaise-eventuels-conflits>

## APPROCHE GÉOPOLITIQUE

**Dans de nombreux pays, il existe une religion d'Etat.**

→ Cas de nombreux pays arabes, que l'on appelle « arabo-musulmans » (arabe + islam)

→ Exemple du **Maroc** :

Selon la tradition, le Roi est un descendant du prophète Mahomet.

L'Islam est religion d'Etat. Article 3 de la Constitution marocaine : « *L'Islam est la religion de l'Etat, qui garantit à tous le libre exercice des cultes (musulmans)* »

<http://www.liberte-religieuse.org/maroc/>

La **Tunisie** est le premier état arabe à avoir inscrit la liberté de croyance dans sa constitution, en 2014 :

Article 6 : « **L'État est gardien de la religion. Il garantit la liberté de croyance, de conscience et le libre exercice des cultes...** ».

Pourtant, en 2017, des personnes qui mangeaient en public pendant le ramadan ont été condamnées à un mois de prison.

**→ La lutte pour la liberté de croyance est longue et complexe, l'inscrire sur le papier ne suffit pas à faire changer les comportements.**

→ Plusieurs pays européens disposent d'une religion d'Etat, tout en garantissant la liberté de conscience.

**Exemple du Danemark** : <http://www.bibliomonde.com/donnee/danemark-religions-503.html>



→ L'existence d'une religion d'Etat ne signifie pas automatiquement la répression de la liberté de conscience. Tout dépend de la nature de l'Etat qui l'applique (autoritaire, démocratique)...

→ Dans de nombreux pays, les conflits prennent l'aspect de « guerres de religions ».

**Exemple de la Birmanie :**

[https://www.lesechos.fr/30/08/2017/lesechos.fr/030517386885\\_escalade-des-violences-en-birmanie.htm](https://www.lesechos.fr/30/08/2017/lesechos.fr/030517386885_escalade-des-violences-en-birmanie.htm)

→ **Aux Etats-Unis :** voir vidéo 3 « **Pour ne pas rester sur votre faim** ». Le protestantisme n'est pas une « religion d'Etat » (l'Etat ne verse pas d'argent aux églises protestantes et ne lutte pas contre les autres religions) mais chacun a le droit d'exercer publiquement sa religion et d'affirmer qu'elle est la meilleure.

95 % des Américains croient en Dieu et 90 % appartiennent à une église. (source : <http://eduscol.education.fr/cid46111/religion-et-laicite-aux-etats-unis.html>).

## APPROCHE FRANCE CONTEMPORAINE



On entend beaucoup parler de laïcité dans l'actualité. A quelles occasions ?

→ Les crèches de Noël dans les mairies (non-neutralité des pouvoirs publics face aux religions)

<http://www.europe1.fr/societe/beziers-la-justice-enjoint-robert-menard-de-retirer-la-creche-de-noel-de-lhotel-de-ville-3524531>

→ Suppression des repas sans porc dans certaines cantines scolaires (au nom de la neutralité des pouvoirs publics face aux religions)

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/29/menus-sans-porc-dans-les-cantines-que-dit-la-loi\\_4776788\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/29/menus-sans-porc-dans-les-cantines-que-dit-la-loi_4776788_4355770.html)

<https://www.youtube.com/watch?v=sgYTTbYwIE>

→ Caricatures des religions dans certains journaux (au nom de la liberté d'expression, tant que ce ne sont pas des *personnes* qui sont visées)

<https://www.ouest-france.fr/religions-et-caricatures-que-permet-le-droit-117360>

*« En France, la liberté d'expression, à laquelle la Cour de cassation veille particulièrement, protège des propos qui ne plaisent pas à tout le monde. Sinon, elle ne sert à rien. »*

Etc ?



Maintenant que vous avez regardé les vidéos et compris ce qu'est la laïcité, pouvez-vous exprimer un avis sur ces différents points ?



→ Regardez la 1<sup>e</sup> partie de la vidéo interview des élèves



<https://vimeo.com/248171988>

Selon les élèves interrogés, comment la laïcité s'exprime-t-elle dans les établissements scolaires ?



Cela concerne-t-il les élèves seulement, ou aussi les professeurs et autres personnels travaillant dans l'établissement ?

→ Tout le monde (et tous les agents des services publics).

Pourquoi ?

→ Pas de prosélytisme (« ne pas obliger quelqu'un à croire quelque chose »)

→ Pas de différence entre les différentes croyances

→ **L'école est le l'espace majeur de l'apprentissage de la laïcité. Ce n'est pas une option mais une obligation (décret de loi).**

→ Charte de la laïcité à l'école : <http://www.education.gouv.fr/cid73666/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>



Quelles conséquences cela a-t-il sur la vie des élèves et des familles ?

→ Cours de sport, repas à la cantine, etc.



Selon vous, ces restrictions relèvent-elles de la croyance religieuse, ou de la pratique culturelle (= une certaine conception de la pratique de la religion, qui n'est pas partagée par tous ceux qui se reconnaissent dans cette religion) ?



Regardez la 2<sup>e</sup> partie de la vidéo interview des élèves





Selon les élèves interrogés, faudrait-il ajouter le terme « Laïcité » dans la devise républicaine ? Qu'en pensez-vous ?

→ **La laïcité est une condition de l'exercice de l'égalité et de la fraternité. Elle affirme la liberté (de conscience) de tous les citoyens.**

<http://education.francetv.fr/matiere/education-civique/premiere/video/l-enjeu-de-la-laicite>

## APPROCHE VIE QUOTIDIENNE



Vous-mêmes et vos amis ne partagez sans doute pas tous les mêmes croyances religieuses (ou absence de croyances). Cela pose-t-il problème ? En quelles circonstances ?



Cela est-il source d'enrichissement, de découvertes ? Avez-vous des exemples ?



Osez-vous critiquer les opinions religieuses (ou politiques !) de vos amis ? Pourquoi ?

→ **rappel : on critique des opinions, mais pas des personnes...**

<http://france-fraternites.org/kiffe-republique-on-rire-opinions-forcement-personnes/>



**Débat** : seriez-vous favorable à ce que certains jours fériés hérités des fêtes catholiques soient remplacés par des jours fériés célébrant les fêtes importants pour les juifs et les musulmans, par exemple ?

→ **Consigne** : efforcez-vous de débattre en vous appuyant sur les composantes de la laïcité : neutralité – liberté de conscience – droit de ne pas croire (et quand même de profiter du jour férié) et de prendre en compte également les dimensions culturelles (catholicisme comme apport culturel plus que religieux, jours fériés qui ne sont pas religieux pour la majorité des gens...).

Ressource : <https://www.la-croix.com/Religion/Laicite/Laicite-faut-Kippour-lAid-El-Kebir-soient-feries-2017-02-27-1200827939>

[https://www.youtube.com/watch?v=fNMxaqXAZ\\_s](https://www.youtube.com/watch?v=fNMxaqXAZ_s)



**Comment s'engager en faveur de la laïcité ?**

- Souhaitez-vous vous engager pour faire mieux comprendre et respecter la laïcité ?

→ Faire connaître la charte de la laïcité à l'école

9 décembre : journée de la laïcité. Organiser des débats, des expos... ce jour-là ?